

Dossier Internet haute vitesse

## **BRANCHER ANTOINE-LABELLE - LANCEMENT OFFICIEL DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE**

---

Mont-Laurier, le 25 mars 2019 — **Dans le cadre du déploiement du réseau de fibres optiques sur son territoire, la MRC d'Antoine-Labelle est fière d'annoncer que les débuts des travaux de la première phase ont débuté.**

### **Des contrats d'importance marquent le début des travaux de la phase 1**

Tel qu'annoncé à la fin du mois de février, deux importants contrats ont été octroyés pour le déploiement du réseau de fibres optiques sur le territoire. Afin de valider l'échéancier de travail et les détails permettant la réalisation d'une étape importante du projet, une première rencontre de démarrage a eu lieu avec Trispec, la firme responsable des équipements actifs qui supporteront le réseau. Les centres de données de l'ensemble du réseau seront aménagés dans les prochains mois.

Certaines municipalités qui accueilleront un centre de données intérieur sont actuellement hôtes de travaux. Les locaux destinés à ces centres doivent en effet être améliorés et sécurisés. L'aménagement des centres de données extérieurs débutera, pour sa part, vers la fin de la période de dégel 2019.

Le réseau passif, soit le déploiement de la fibre optique pour la phase 1, est confié à l'entreprise Télécon. Cette dernière mobilisera ses équipes selon les autorisations reçues des propriétaires de structures de manière à rendre les premières zones disponibles au branchement le plus rapidement possible.

### **La deuxième phase en route dès la fin de la période de dégel**

La fin de la période de dégel sonnera également le début des relevés de poteaux pour la phase 2 du déploiement de la fibre optique. CIMA+ arpentera ainsi le territoire afin de recueillir toutes les informations nécessaires à la réalisation de l'ingénierie détaillée du réseau et les demandes d'autorisation. Un deuxième appel d'offres pour le volet passif de la phase 2 sera lancé avant la fin de l'année 2019 en prévision du déploiement de la fibre.

### **Les phases de déploiement et l'offre de service de CTAL**

Ainsi, le déploiement de la fibre optique avancera parallèlement entre la première et la deuxième phase jusqu'à la fin du projet. CTAL, la coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle, coordonnera son offre de services avec l'avancement des travaux. Au moment venu, CTAL informera les résidents par secteur concerné de la disponibilité de leurs services de télécommunication.

### **Le financement collectif du réseau**

Brancher Antoine-Labelle est un projet phare au Québec en termes d'investissement nécessaire, du nombre de foyers desservis et des kilomètres de fibres optiques à déployer. Le projet, nécessitant un investissement de 47M\$, est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada (13 M\$) et du gouvernement du Québec (13 M\$). Les 17 municipalités du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle unissent leurs forces pour assurer le financement résiduel du projet. Cela se traduira par l'ajout

d'un impôt foncier sur une période de 20 ans à partir du moment où le réseau sera bâti devant une propriété. Les premiers ajustements seront donc faits sur le compte de taxes de certains citoyens dès janvier 2020 à la hauteur de 100\$ par immeuble et de 30\$ par terrain vacant.

### **Brancher 16 478 logements et commerces**

Rappelons que plus de 16 400 logements et commerces sur le territoire n'ont pas accès à une connexion Internet haute vitesse performante et abordable sur le territoire de la MRC. Le projet Brancher Antoine-Labelle consiste à construire un réseau de fibre optique de 1 900 km qui permettra de connecter près de 98% de ces portes.

### **Rencontres d'information**

Les 19 et 21 mars derniers ont eu lieu les rencontres d'information sur le projet Brancher Antoine-Labelle ainsi que l'offre de services de CTAL. Ce sont 120 personnes qui se sont présentées au lancement officiel à l'Espace Théâtre de Mont-Laurier et 80 personnes étaient présentes lors de la rencontre à la salle communautaire de Notre-Dame-du-Laus. Une troisième rencontre est prévue le 27 mars prochain, à 19h, à la salle Cercle de la Gaieté du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge à Rivière-Rouge.

Visitez le [www.brancherantoinelabelle.com](http://www.brancherantoinelabelle.com) pour plus d'information.

— 30 —

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
[b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca](mailto:b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca)  
(819) 623-3485, poste 123

